UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	Référence GALAXIE : 95

Numéro dans le SI local :	MCF0686
Référence GESUP :	0686
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	22-Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes...
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Histoire des sociétés européennes au XIXe siècle.
Job profile :	History of European societies in the 19th century
Research fields EURAXESS :	History Contemporary history
Implantation du poste :	0632084Y - UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
Localisation :	Clermont-Ferrand
Code postal de la localisation :	63000
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	Envoi en version numerique Aucun dossier papier 63000 - CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
Contact administratif : **N° de téléphone :** **N° de Fax :** **Email :**	BERTILLE ROCHE CHEFFE BUREAU RECRUTEMENT ENSEIGNANTS 04.73.40.63.28 04.73.17.72.33 00.00.00.00.00 recrutement-enseignant.drh@uca.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2023
Mots-clés :	
Profil enseignement : **Composante ou UFR :** **Référence UFR :**	 Unite de Formation et de Recherche Lettres, Culture et Sciences Humaines UFR LCSH
Profil recherche : **Laboratoire 1 :** **Application Galaxie**	 UR1001 (199213300W) - Centre d'Histoire Espaces et Cultures (UR 1001) OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PROFIL ENSEIGNEMENT DETAILLE :

L'enseignant-e recruté-e doit être capable d'enseigner sur l'ensemble de la période contemporaine, et proposer des enseignements spécifiques sur les sociétés européennes dans leurs dimensions internationales, transnationales, d'histoire connectée, d'histoire globale. La ou le collègue devra assurer un enseignement à tous les niveaux du cursus universitaire, de la L1 au M2. Elle ou il prendra aussi sa part dans la préparation des concours de l'enseignement secondaire (CAPES, agrégation). Elle ou il sera amené-e à occuper des responsabilités administratives, nécessaires au bon fonctionnement du département d'histoire, du master Histoire, Civilisation, Patrimoine, ainsi que du master MEEF. La ou le collègue encadrera les recherches des étudiants aux niveaux Master (Master Histoire, Civilisations, Patrimoine). Des compétences dans le domaine des Humanités numériques seront valorisées pour contribuer et renforcer ces enseignements au sein de l'équipe sur ce sujet.

La personne recrutée devra faire preuve d'intérêt pour les pédagogies actives et innovantes mettant l'étudiant·e au centre de l'apprentissage et mobilisant, par exemple, des approches hybrides qui intègrent les atouts du numérique ; elle s'engagera notamment dans la démarche programme et l'approche par compétences. La personne recrutée est également invitée à participer aux actions régulières de développement professionnel en pédagogie universitaire proposées par l'UCA.

Département d'enseignement, le cas échéant :	Histoire des sociétés européennes au XIXe siècle
Lieu(x) d'exercice :	Clermont-Ferrand
Equipe pédagogique :	
Nom directeur·trice du département ou du (de la) responsable enseignement : Natividad Planas	
☎ Directeur·trice département :	04 73 34 66 12
@ Directeur·trice ou responsable :	Natividad.Planas@uca.fr

PROFIL RECHERCHE DETAILLE :

L'enseignant-e recruté-e doit être capable de mener et d'encadrer des recherches sur l'histoire des sociétés européennes au XIXe dans leurs dimensions internationales, transnationales, d'histoire connectée, d'histoire globale.
La ou le collègue sera rattaché-e au Centre d'histoire « espaces & cultures ». Le CHEC réunit archéologues, historiens, historiens de l'art, spécialistes de civilisations étrangères et musicologues autour d'une histoire connectée des conflits politiques et des révolutions, d'une histoire sociale du religieux, d'une histoire des créations culturelles et artistiques, d'une histoire et d'une archéologie des territoires. Il est attendu que la ou le collègue recruté-e contribuera de manière efficace au rayonnement du laboratoire et au développement de son réseau scientifique en France comme à l'étranger, en répondant à des appels à projets, en démontrant son aptitude à développer et diriger des programmes de recherche (ainsi que leur dossier de financement).
La ou le collègue devra s'intégrer aux axes de recherche du laboratoire, notamment, pour le contrat 2021-2025, à l'Axe 1 sur « les communautés à l'épreuve » qui met l'accent sur les moments de crise, de révolution, de renversement, de débat intense, de remise en question, de bilan, quand la question "qu'est-ce qui fait communauté ?" est posée. Dans une perspective diachronique et transnationale, cet axe aborde une histoire qui prend en compte la critique individuelle ou collective des acteurs de la vie publique.
Nous attendons également de la personne recrutée une capacité à travailler en interdisciplinarité. Ses travaux pourront aussi se faire en partenariat avec l'axe 2 de la MSH de Clermont « Ruptures, révolutions, innovation ».

Nom du laboratoire :	Centre d'Histoire Espaces et Cultures
Lieu d'exercice :	Clermont-Ferrand
Nom directeur·trice du laboratoire	Louis Hincker
☎ Directeur·trice du laboratoire :	04 73 34 68 47
@ Directeur·trice du laboratoire :	louis.hincker@uca,fr

Descriptif du laboratoire :

Le Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC, UPR 1001), hébergé dans les locaux de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand, compte 50 enseignants-chercheurs et 43 doctorants, ces derniers intégrés dans les axes de recherche du centre et regroupés dans une « Jeune équipe », à l'œuvre pour organiser librement conférences et manifestations scientifiques. Le CHEC réunit archéologues, historiens, historiens de l'art, spécialistes de civilisations étrangères et musicologues autour d'une histoire connectée des conflits politiques et des révolutions, d'une histoire sociale du religieux, d'une histoire des créations culturelles et artistiques, d'une histoire et d'une archéologie des territoires. Il valorise l'interdisciplinarité, les collaborations nationales et internationales. Le Chec a la responsabilité de deux collections et d'une revue aux Presses universitaires Blaise-Pascal.

Produisant de nombreuses expertises, le CHEC apporte notamment son appui et son aide aux fouilles et prospections archéologiques, à la valorisation du patrimoine ancien, à la muséographie, à la cartographie et aux bases de données historiques, aux publications issues des manifestations scientifiques qu'il organise ou des thèses qu'il aide à faire aboutir. Dans le cadre de l'actuel plan quinquennal, le CHEC développe de manière concertée (avec évaluation et programmation annuelles à l'occasion des assemblées générales du centre) trois axes de recherche :
Axe 1 : "Les communautés à l'épreuve". Thème 1 : 1750-1850 - la reconversion ; Thème 2 : Les «communautés politiques» et les «communautés de travail»
Axe 2 : "Production et pratiques sociales des arts". Thème 1 : Genèse et matérialité des œuvres ; Thème 2 : Réceptions et appropriations des créations
Axe 3 : Archéologie et histoire des territoires : dynamiques et représentations. Thème 1 : Dynamiques spatiales du développement des territoires ; Thème 2 : Représentations et cartographie ; Thème 3 : Villages.

CONSIGNES CONCERNANT LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

Attention, les candidat·e·s doivent <u>impérativement</u> saisir leur déclaration de candidature et déposer les différentes pièces constitutives du dossier sur l'application GALAXIE/ANTEE : https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp

Ouverture des enregistrements sur GALAXIE : le jeudi 23 février 2023, 10 heures (heure de Paris),
Date limite <u>de dépôt</u> du dossier sur GALAXIE/ANTEE : le <u>jeudi 30 mars 2023, 16 heures (heure de Paris)</u>

<u>Tout dossier encore incomplet à la date et à l'heure limite de saisie sera déclaré irrecevable.</u>

Les articles mentionnés dans les fiches de postes publiés dans GALAXIE font référence au *décret n°84-431 du 6 juin 1984 – version consolidée* dans lequel sont indiquées les conditions pour postuler.

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat·e·s établissent un dossier <u>en version numérique</u>, destiné à Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne et accessible aux membres du comité de sélection.

Conformément *à <u>l'arrêté du 23 juillet 2019 modifiant les arrêtés du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des MCF et PU</u>*, le dossier de candidature comporte une version numérique des documents suivants :

1 Le formulaire de candidature saisi en ligne (sous Galaxie/Antee)

2 - Une pièce d'identité (recto/verso) avec photographie en cours de validité, y compris pour les ressortissants de l'Union Européenne
- Une copie du passeport et de la carte de séjour pour les autres ressortissants avec photographie et en cours de validité

3 *Curriculum vitae* donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition

4 Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles, réalisations mentionnés dans la présentation analytique, et que vous avez l'intention de présenter lors de l'audition

5 Une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés :
- Au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 pour les candidat·e·s au concours de MCF
- Au 1° de l'article 46 du décret du 6 juin 1984 pour les candidat·e·s au concours de PR

6 Le rapport de soutenance du diplôme produit (Rapport de soutenance de la thèse), le cas échéant.
Le document devra être sur papier à entête de l'université et les noms des rapporteurs doivent être identifiables.

Chaque dossier de candidature sera accessible par le comité de sélection du concours tel que transmis par le/la candidat·e. En conséquence, votre attention est appelée sur le soin à porter à la présentation des pièces demandées transmises.

<u>Selon le type de candidature, des pièces spécifiques complémentaires doivent être jointes au dossier :</u>
En complément des pièces précédentes, **<u>des pièces spécifiques doivent être jointes au dossier</u>** dans les cas où il s'agit d'une candidature au titre de la mutation ou du détachement, ou lorsque le poste est publié au titre d'un autre article que l'art. 26 I 1° ou l'art. 46 1°.
Le/la candidat·e est invité·e à prendre connaissance des dispositions particulières <u>de *l'arrêté du 23 juillet 2019 modifiant les arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours*, respectivement pour les MCF et les PU</u>.

Traduction en langue française de certains documents :
Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance **rédigés en langue étrangère** doivent être accompagnés **d'une traduction en langue française** dont le/la candidat·e, **atteste la conformité sur l'honneur**. **A défaut, le dossier est déclaré irrecevable.**
La traduction de la présentation analytique ainsi que les travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.

Dans le cadre d'une demande de mutation ou de détachement au titre du rapprochement de conjoint·e : Les candidat·e·s pacsé·e·s doivent également établir la preuve qu'ils/elles se soumettent à l'obligation d'imposition commune prévue par le code général des impôts (version consolidée au 1er janvier 2020).
Lien relatif à cet article : *Références réglementaires*

- Pour les pacs établis avant le 1er janvier de l'année civile en cours : Avis d'imposition de l'année N-1 ;
- Pour les pacs établis entre le 1er janvier et le 1er septembre de l'année civile en cours : Déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les deux partenaires.
- À défaut, l'acte de naissance du ou des enfants ou un certificat de grossesse pourra être produit.

En cas de candidatures multiples, le/la candidat·e doit constituer un dossier pour chaque poste sur lequel il/elle souhaite postuler.

Attention : Galaxie/ Antee n'est pas compatible avec l'usage d'une tablette ou d'un smartphone, veuillez utiliser exclusivement un ordinateur.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Des informations complémentaires sur le recrutement (ex : condition d'audition par visioconférence…) **sont disponibles** sur le site web de l'Université Clermont Auvergne : www.uca.fr, onglet « Université » puis rubriques « Travailler à l'UCA » et « Recrutement des personnels enseignants » : cliquez *ici*

VOTRE SUIVI DE CANDIDATURE ET VŒUX D'AFFECTATION

Suivi de candidature dématérialisé :
Vous ne recevrez aucun document sous format papier de la D.R.H. de l'Université.
Le module GALAXIE/ANTEE vous permettra notamment :

- de suivre votre/vos candidature(s) et l'état de traitement de chaque dossier,
- de prendre connaissance de votre classement,
- de formuler, le cas échéant, des vœux d'affectation.

Vœux d'affectation :
Tou·te·s· les candidat·e·s classé·e·s doivent exprimer leurs vœux d'affectation (acceptation ou refus), dans le domaine applicatif GALAXIE/ANTEE, du **jeudi 08 juin 2023 à 10 heures (heure de Paris) jusqu'au jeudi 15 juin 2023 à 16 heures (heure de Paris).**

Publication des résultats :
La publication des résultats est à consulter sur GALAXIE/ANTEE à compter du **lundi 19 juin 2023 à 12 heures (heure de Paris).**